

CONSEIL PROVINCIAL DU HAINAUT

Séance du mardi 28 novembre 2017 à 9 heures

ORDRE DU JOUR DETAILLE

Séance publique

▣ BUDGET PROVINCIAL 2018.-

- Suite de la discussion générale :
 - Interventions des Chefs de Groupe.
 - Intervention de M. le Député provincial Serge HUSTACHE.
- Avis de la Cour des Comptes sur le projet de budget 2018.
- Votes des chapitres budgétaires.
- Vote sur la note de politique générale (Plan stratégique et opérationnel)
- Vote sur les emprunts.
- Vote sur l'ensemble du budget.

▣ DOSSIERS ADMINISTRATIFS.-

2. FISCALITE PROVINCIALE.-

- A) Autorisation au Collège provincial d'interjeter appel dans le cadre de la taxe provinciale sur les pylônes et les mâts (5^{ème} Commission).

3. COLLEGE ET CONSEIL PROVINCIAL.-

- A) Délégation de compétences au Collège provincial au Collège provincial jusqu'au 13 octobre 2018 en matière d'octroi de subsides.

5. ASBL.-

- B) Suppression du mandat d'un représentant provincial au sein du conseil

à administration de l'ASBL « Association pour l'Action de Développement communautaire (AADC) » à MONCEAU-SUR-SAMBRE.- Prise d'acte pour information (5^{ème} Commission).

8. PATRIMOINE PROVINCIAL.-

- A) Bois indivis de STAMBRUGES.- Vente, pour cause d'utilité publique, à ORES Assets de la parcelle située au lieu-dit « La Garenne » (5^{ème} Commission).
- B) Avenue Rêve d'Or, n° 30 à LA LOUVIERE et rue du Grippet, n° 31 à STAMBRUGES.- Mandat pour signature d'actes notariés (5^{ème} Commission).

9. CENTRALE DE MARCHES.-

- A) Approbation de la convention de centrale de marchés entre la Province de Hainaut et la Régie communale autonome douroise de DOUR (5^{ème} Commission).
- B) Approbation de la convention de centrale de marchés entre la Province de Hainaut et le CPAS d'ELLEZELLES (5^{ème} Commission).

10. ASBL ET REGIE PROVINCIALE AUTONOME.-

- A) Evaluation des contrats de gestion conclus avec les ASBL et la RPA « Hainaut Sécurité » pour 2016 (5^{ème} Commission).

Séance à huis clos

6. DESIGNATION DE RECEVEURS SPECIAUX DES RECETTES LOCALES – RECETTES ET PRODUITS DIVERS.-

- A) Désignation, à partir du 1^{er} octobre 2017, du receveur spécial des recettes locales de l'Institut supérieur industriel de Promotion sociale à CHARLEROI (5^{ème} Commission).
- B) Désignation, à partir du 1^{er} octobre 2017, du receveur spécial des recettes locales du Service provincial de Santé mentale à SAINT-GHISLAIN (5^{ème} Commission).
- C) Désignation, à partir du 1^{er} janvier 2018, du receveur spécial des recettes locales de Hainaut Ingénierie Technique à HAVRE (5^{ème} Commission).
- D) Désignation, à partir du 1^{er} janvier 2018, du receveur spécial des recettes locales de la Direction financière à MONS (5^{ème} Commission).

